

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

Département des Publics

**COLLECTION DES
ARCHIVES ORALES**

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 44

Stéphane HESSEL

Ambassadeur de France

LA COURNEUVE, 2021

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les archives orales sont des archives privées régies par la Loi d'archives et le Code du patrimoine (Article L 213-6).

En tant qu'œuvres de l'esprit, elles sont également soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur communication et leur utilisation (duplication, publication, édition) sont subordonnées à l'autorisation du témoin auteur ou des ayants droit selon l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle (Loi 2006-961 du 1er août 2006 art.1, Journal Officiel du 3 août 2006).

Les conditions de communication sont les suivantes :

- . **Communication libre** Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.
- . **Communication sur autorisation écrite** Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir demandé l'autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.
- . **Communication partielle** Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.
- . **Communication réservée** La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.

Notice biographique

Né le 20 octobre 1917, décédé le 27 février 2013.

Formation

Licencié ès lettres.

Carrière

À la disposition du Secrétariat général de l'O.N.U., 1946-1950 ; à l'administration centrale (Secrétariat des Conférences), 1951-1955 ; conseiller technique au cabinet du ministre, novembre 1954 ; premier conseiller du haut-commissaire à Saïgon, 1955-1957 ; à l'administration centrale (Affaires culturelles et techniques), février 1957 ; chef de service (Coopération technique internationale), 1957-1959 ; directeur de la Coopération avec la Communauté et l'étranger, au ministère de l'Éducation nationale, 1959-1964 ; premier conseiller à Alger, 1964-1966 ; conseiller au même poste, mars 1966 ; premier conseiller chargé de la coopération culturelle et technique au même poste, 1967-1968 ; à l'administration centrale, chargé des Affaires des Nations Unies et des Organisations internationales, 1969-1991 ; détaché auprès du Secrétariat général des Nations Unies à New York, sous-directeur du programme des Nations Unies pour le développement, 1971-1972 ; chargé de mission au cabinet du ministre de la Coopération, 1974-1975 ; représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, avec rang d'ambassadeur, 1977-1981 ; délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement, 1982 ; membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle, septembre 1982-1985 ; membre du Haut conseil de l'intégration, 1990-1994.

2 entretiens (3h05)

Réalisés par Maurice Vaïsse, professeur à l'Université de Reims, et Catherine Oudin, conservateur du patrimoine, au ministère des Affaires étrangères, 37, Quai d'Orsay, à Paris.

Communication : libre

1^{er} entretien du 15 octobre 1991 (1h40) :

Secrétariat général des Nations Unies (1946-1950) ;

Secrétariat des Conférences, à l'administration centrale (1951-1955) ;

Conseiller technique au Cabinet de Pierre Mendès France, (nov. 1954) ;

Saïgon, premier conseiller du Haut-commissariat (1955-1957) ;

Coopération technique à la direction générale des Relations culturelles, chef de service (1957-1959) ;

Éducation nationale, directeur de la Coopération avec la Communauté et l'étranger (1959-1964).

2^{ème} entretien du 5 novembre 1991 (1h25) :

Premier conseiller en Algérie (1964-1968) ;

Service des Nations Unies à l'administration centrale (1969-1971) ;

Sous-directeur au Programme des Nations Unies pour le Développement (1971-1972) ;

Chargé de mission au cabinet du ministre de la Coopération (1974-1975) ;

La promotion des immigrés ;

Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (mai 1977) ;

La diplomatie multilatérale.